

Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré des Chalets

au capital de 5 123 660,84 €

29 boulevard Gabriel Koenigs - CS 23148 - 31027 Toulouse Cedex 3

660 802 844 RCS Toulouse

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ

Le vendredi vingt juin à neuf heures cinq,

Au Livepoint TOULOUSE – 3 rue Lapeyrouse à TOULOUSE et simultanément en visioconférence, conformément aux statuts,

les actionnaires de la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré des Chalets se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre recommandée avec avis de réception, adressée le 4 juin 2025.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Dominique COQUART préside la réunion.

Monsieur Jean-Michel FABRE et Monsieur Christian HARCOUËT, sont appelés comme scrutateurs, ils acceptent cette fonction.

Monsieur Louis PALOSSE assume les fonctions de secrétaire.

Monsieur Pierre MARCHAL, Directeur Général, Madame Anne CANAL, Directrice Juridique, Madame Karine GAMBLIN, représentante des salariés de la SA des Chalets, ainsi que Madame Sonia PREVITALI du Cabinet GRANT THORNTON, Commissaire aux comptes de la Société, Madame Anna RICOT, Assistante de Direction Juridique, assistent à la réunion.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les 16 actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance possèdent 130 279 actions sur les 134 444 formant le capital social et 1 092 674 voix sur les 1 344 440. En conséquence, l'Assemblée réunissant, sur première convocation, le cinquième au moins des actions ayant le droit de vote est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

(...)

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

(...)

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer au poste d'administrateur :

Monsieur Alain DE-QUERO, né le 8 avril 1966 à Strasbourg (67), (...), de nationalité française,

jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2028 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

L'administrateur a fait savoir qu'il acceptait son mandat, qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de nommer, au poste d'administrateur,

Monsieur Christian LIBEROS, né le 17 mai 1955 à LAHAS (32), (...), de nationalité française

pour une période de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée tenue en 2028 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

L'administrateur a fait savoir qu'il démissionnait à l'instant même de son poste de censeur, qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice de ce mandat d'administrateur, et acceptait ledit mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs d'une copie ou d'un extrait des procès-verbaux constatant ces décisions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et autres prévues par la Loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

LE PRESIDENT

M. Dominique COQUART

LE SECRETAIRE

M. Louis PALOSSE

LES SCRUTEURS

M. Jean-Michel FABRE

M. Christian HARCOUËT

Pour extrait certifié conforme
A Toulouse, le 25 juin 2026

Le Directeur Général,
Pierre MARCHAL

